

## Accidents graves et morts au travail : surtout des hommes et des ouvriers

15 mars 2023



Près de 40 000 accidents du travail [ 1] ont entraîné une incapacité permanente en 2019 selon le ministère du Travail [ 2] 19 280 accidents du travail graves ont été constatés chez les ouvriers, contre 1 805 chez les cadres [ 3] Si on rapporte le nombre d'accidents graves au nombre d'heures de travail de chaque catégorie, leur fréquence est de 1 813 accidents par milliard d'heures de travail rémunérées pour les ouvriers, contre 259 chez les cadres. Soit un risque sept fois plus élevé chez les ouvriers que chez les cadres d'être handicapé suite à un accident.

Les hommes sont plus souvent victimes d'accidents du travail graves que les femmes : 1 142 par milliard d'heures de travail contre 737, soit 1,5 fois plus. Les hommes sont davantage présents dans les secteurs les plus dangereux : la construction (couverture, menuiserie, certains travaux de gros œuvre notamment), l'agriculture (élevage de chevaux et exploitation forestière en

particulier), l'industrie minière, le travail du bois, le transport et l'entreposage (services de déménagement). Ceci dit, les femmes ouvrières, si elles sont moins nombreuses, sont presque aussi souvent victimes d'accidents du travail graves que les hommes (1 708 accidents par milliard d'heures de travail contre 1 840 pour les hommes).

Les accidents du travail qui ont entraîné un décès sont aussi plus fréquents chez les ouvriers. 489 sont morts au travail, soit les deux tiers des 743 accidents mortels enregistrés en 2019. On compte 46 décès au travail par milliard d'heures travaillées chez les ouvriers, 4,6 fois plus que chez les cadres supérieurs. Le travail tue surtout des hommes : 91 % des décès sont masculins. Au sein des ouvriers, la fréquence des accidents mortels atteint 55 par milliard d'heures de travail chez les hommes, contre huit chez les femmes.

Les accidents et la mort au travail constituent un phénomène social massif qui concerne d'abord des ouvriers et des hommes. Un fait peu médiatisé rapporté à l'ampleur des souffrances qu'il entraîne dans la population.

### Accidents du travail graves selon la catégorie sociale et le sexe

	Nombre	Fréquence en nombre par milliard d'heures rémunérées
<b>Ensemble</b>	<b>39 653</b>	<b>955</b>
Cadres et chefs d'entreprise salariés	1 805	259
Professions intermédiaires	5 100	610
Employés	9 240	830
Ouvriers	19 279	1 813
<b>Hommes</b>	<b>25 885</b>	<b>1 142</b>
Cadres et chefs d'entreprise salariés	1 142	270
Professions intermédiaires	2 770	728
Employés	3 148	934

## Accidents du travail graves selon la catégorie sociale et le sexe

So

### Accidents du travail mortels selon la catégorie sociale et le sexe

[1] Accident du travail : accident provoquant une lésion corporelle ou psychique, quelle qu'en soit la cause, survenu par le fait ou à l'occasion du travail. Accident du travail grave : qui entraîne une incapacité permanente.

[2] Voir « [Quels sont les salariés les plus touchés par les accidents du travail en 2019 ?](#) », Dares Analyses n° 537, 15 novembre 2022.

	Nombre	Fréquence en par milliard d'heures rémunérées
<b>Ensemble</b>	<b>7 438</b>	<b>70</b>
<b>Femmes</b>	<b>1 378</b>	<b>7</b>
Cadres et chefs d'entreprise salariés	69	10
Professions intermédiaires	2 330	512
Employés	110	10
<b>Ouvriers</b>	<b>4 899</b>	<b>468</b>
<b>Hommes</b>	<b>6 060</b>	<b>34</b>
Cadres et chefs d'entreprise salariés	63	15
Professions intermédiaires	60	16
Employés	82	24
Ouvriers	473	55
<b>Femmes</b>	<b>65</b>	<b>4</b>
Cadres et cheffes d'entreprise salariées	6	2
Professions intermédiaires	15	3
Employées	28	4
Ouvrières	16	8

[3] Cadres et chefs d'entreprise : ensemble des salariés. Elles ne comptent ni les agents de la fonction publique d'État, ni les agriculteurs ou autres indépendants.

Adresse de cet article : <https://www.discrimination.fr/Accidents-graves-et-morts-au-travail-surtout-des-hommes-et-des-ouvriers>